Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE

Direction générale de l'énergie et du climat
Service du climat et de l'efficacité énergétique

Sous direction de la sécurité et des émissions des véhicules

Paris, le - 8 JAN. 2014

objet : Demande d'homologation
référence : -

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre demande d'homologation d'une bande de signalisation Jaune et Rouge:

Marque : ORAFOL
Type : VC612 Flexibright Chevron Fluorescent Lime & Red

Nom et adresse du fabricant du dispositif :

ORAFOL Europe GmbH,
Orafolstrasse 2,
16515 Oranienburg,
Germany

Je vous informe, qu'en application des dispositions des articles du Code de la Route R 313-31, R 317-23, R 321-24 et compte tenu du procès-verbal de l'UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE délivré le 18/12/2013 sous le numéro 13/10343, ce dispositif est agréé sous le numéro :

TP ESC-B 13223

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le sous-directeur de la Sécurité
et des Emissions des Véhicules

Daniel KOPACZEWSKI

ORAFOL Europe GmbH,
Orafolstrasse 2,
16515 Oranienburg,
Germany

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Développement durable
Prévention des risques
Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir